

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**CERTIFICAT DE PRÉPOSÉ
AU TIR**

IMPRIMERIE NATIONALE

9 020798 1 ▶ C5

Vu la délibération du jury siégeant à :

Bagnac sur Gèl (46) le 04/24/2014

Il est certifié que M. GRIBERT Benjamin

né à Foscailles le 11/24/80

de nationalité Française

est titulaire du certificat de préposé au tir défini par l'arrêté interministériel du 26 mai 1997.

Pour le Préfet,
Le Chef du Service de la Sécurité Intérieure
Le préfet

Le recteur :

Yann LE ROY

Pour la rectrice et par délégation,
Pour le secrétaire général empêché,
La directrice des examens et concours

Christine PELATAN

Christine PELATAN



OPTIONS AUTORISEES

MODES DE TIRS ET EXPLOSIFS	DATE DE LA SESSION D'EXAMEN	MODALITES D'OBTENTION : EQUIVALENCE OU EXAMEN	VISA DU PREFET	VISA DU RECTEUR
1. Travaux souterrains				
2. Travaux subaquatiques				
3. Tir en montagne pour le déclenchement d'avalanches				
4. Tir en masse chaude				
5. Explosifs déflagrants				
6. Mèche lente				
7. Chargement en vrac avec du matériel utilisant de l'énergie				
8. Amorçage par dispositifs électroniques				